**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL A HUIS CLOS DU 12 JUILLET 2021**

**PRESENTS** : M. LE DIGABEL, M. POUGET, Mme PHIPPEN, M. CANDON,

Mme CIRINA, M. SEGERS, Mme FORTIN, M. CROZET-JOURDAIN, Mme PATUREL, M. DECAUX, M. BASSET, Mme ALVES

**POUVOIRS :**  Mme BLOURDIER à M. LE DIGABEL

**ABSENTS :** MM. SEBELOUE, BAUCHE. BENARD et Mmes GENIESSE-GAUTIER, JOURDA, FIRMIN

Emargement du compte rendu du 05 Juillet 2021 :

* Fautes d’orthographes : ordre du jour : rajouter un « e » à « intérieur » et à « Territoriale » ;

Délibération 1-2 : supprimer un « s » à différent ; dans le tableau supprimer le « e » à travaillés ; supprimer le « x » à « au mieux » ; page 3 : supprimer les « s » à « leur temps effectif ».

* Précision de la mention « huis clos » oubliée : « le conseil est à huis clos, par respect des préconisations relatives à la crise sanitaire. ». Cette mention restera tant que la covid circulera activement.

**I – DELIBERATIONS :**

* 1. **CONVENTION DE FINANCEMENT : APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS L’ECOLE ELEMENTAIRE.**

**Rapporteur :** M. le Maire

Par mail du 02 juillet, l’académie de Rouen a fait parvenir à la commune une convention faisant suite à l’appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et pour lequel la commune de Courcelles Sur Seine a déposé un dossier en ligne sur « Démarches Simplifiées » le 23 Février 2021. Ce dernier a été accepté.

La commune de Courcelles sur Seine s’engage à acquérir les équipements numériques ainsi que les services et ressources numériques associés et à procéder à leur installation dans les écoles avant le 31 Décembre 2021 et au plus tard le 31 Décembre 2022.

Le détail des dépenses et des financements se présente en deux postes :

**Volet équipement** :

Montant prévisionnel des dépenses : 12174.72 €

Montant subvention : 8 522.30 €

**Volet services et ressources numériques** :

Montant prévisionnel des dépenses : 392.60 €

Montant subvention : 196.30 €

Monsieur le maire sollicite l’accord du conseil municipal pour :

 - L’AUTORISER à signer la convention de financement concernant l’appel à projet

 pour un socle numérique à l’école élémentaire Claude Monet,

- NOTER que cette convention s’inscrit dans la durée du plan de relance avec une date limite au 31 Décembre 2022.

Vote : pour à l’unanimité.

 La séance est levée à 19 h 14.